



Inauguration

Un nouveau souffle pour le campus Carnot au cœur de Nancy

SOMMAIRE

Un campus historique au centre-ville de Nancy

- Un campus attractif au cœur de ville
- Un campus dédié au droit, aux sciences économiques et à la gestion

Page 1

Le projet de restructuration du campus Carnot

- Contexte et nature de l'opération de réaménagement du campus
- Les grands objectifs de l'opération

Page 4

La réalisation des travaux : ce qu'il faut retenir

- Dates et chiffres-clés de l'opération
- Les choix architecturaux

Page 7

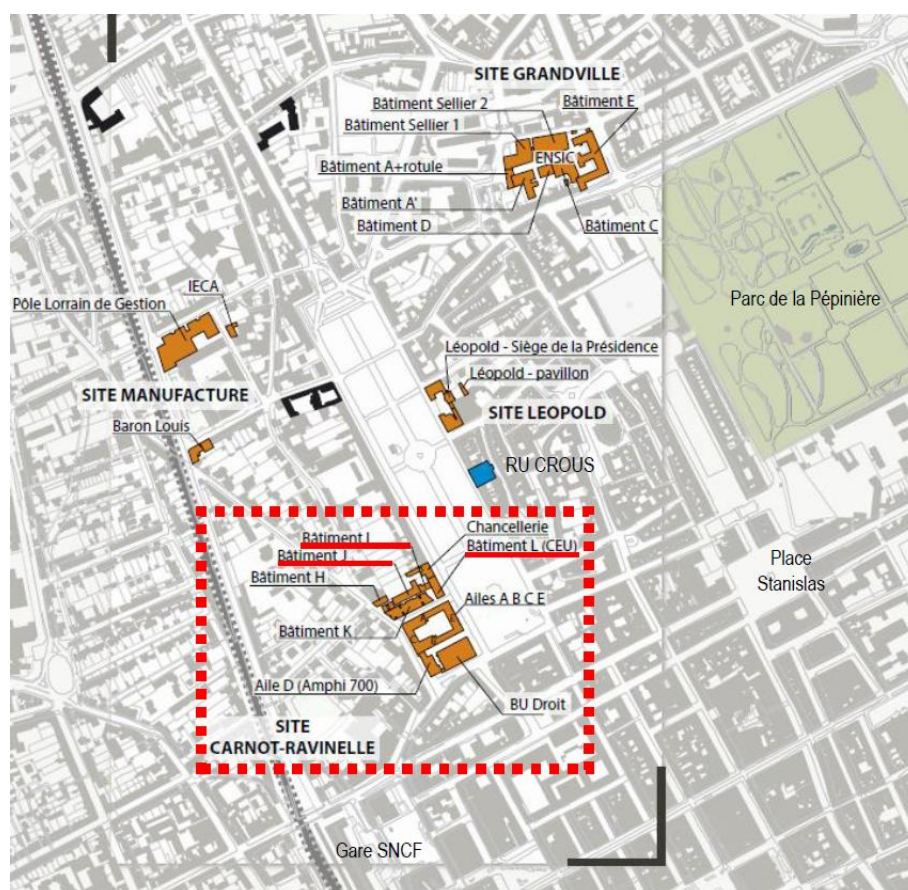
Un campus historique au centre-ville de Nancy

Un campus attractif au cœur de ville

Les implantations universitaires de l'agglomération nancéienne sont structurées selon deux polarités majeures : le Technopôle Henri Poincaré qui s'étend depuis Artem jusqu'au campus Brabois-santé et celui du centre-ville, dont fait partie le campus Carnot. Il est le second campus en nombre d'étudiantes et étudiants inscrits après le campus Lettres et Sciences Humaines.

Situé à quelques minutes de la gare du centre-ville, ce campus jouit d'un emplacement privilégié place Carnot. Sa localisation assure une facilité d'accès à l'ensemble de ses usagers, qui bénéficient de nombreux services de proximité et de l'animation citadine. Les étudiant-es ont également la possibilité de se restaurer dans l'un des équipements gérés par le CROUS, avec la nouvelle cafétéria située sur le campus et le restaurant universitaire situé en face des locaux.

1



Le campus comporte 8 bâtiments accessibles depuis la place Carnot, la rue de Serre, la rue de la Ravinelle et le passage de Haldat, qui relie la rue de la Ravinelle à la place Carnot. Ce passage relève du domaine public et scinde le campus en deux parties.

Les bâtiments du campus ont été édifiés à différentes époques depuis le XIX^{ème} siècle pour les plus anciens jusqu'en 1999 pour le plus récent.

Les ailes de bâtiments A, B, C et E forment le bâtiment principal du campus dont l'aile E correspond à l'ancien palais universitaire qui a été érigé en 1864. À l'origine, ce bâtiment ainsi que les bâtiments adjacents de la rue de

Serre ont hébergé plusieurs facultés, qui ont été transférées sur d'autres sites de l'agglomération au fur et à mesure de leur développement. Ils ont donc subi des extensions et des transformations successives pour s'adapter aux évolutions des différentes activités.

Le bâtiment D dédié aux amphithéâtres a par exemple été construit en 1970 en lieu et place d'un ancien bâtiment vétuste, et les bâtiments implantés au nord du passage Haldat ont hébergé l'Institut Métallurgique et Minier (ex ENSMN) lors de sa création en 1919.

La dernière opération de travaux d'envergure qui a été réalisée sur ce campus correspond à la construction du bâtiment K, qui est l'œuvre de l'agence d'architecture nancéienne Henrion-François. Pour édifier cette construction, des bâtiments anciens ont dû être détruits. L'un de ces bâtiments communiquait avec le bâtiment L, dont le masque est aujourd'hui encore visible sur sa façade arrière.

Le campus Carnot est inséré dans le tissu urbain Ouest de la place Carnot. Il fait partie du site patrimonial remarquable de la Métropole du Grand Nancy, qui est régi par un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) et dans le périmètre de bâtiments inscrits ou classés. Conformément aux articles du code de l'urbanisme portant sur les PSMV, la délivrance du permis de construire et des autorisations de travaux, à la fois pour l'intérieur et l'extérieur des constructions, est subordonnée à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Un campus dédié au droit, aux sciences économiques et à la gestion

Le campus Carnot rassemble près de 4 500 étudiant·es et près de 300 personnels (administratifs et enseignant·es-chercheur·es) au sein de 4 composantes de formation intégrées au collégium Droit, Economie, Gestion (DEG), dirigé par Christine Stachowiak depuis le 21 février 2022 | (cf. [article factuel](#) « Christine Stachowiak, nouvelle directrice du collégium DEG »).

La Faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion de Nancy (FDSEG)

13, Place Carnot

Fabrice Gartner, doyen depuis 2015

Fondée en 1582 à Pont-à-Mousson, transférée à Nancy en 1768, fermée en 1792, la faculté est restaurée par l'Empereur Napoléon III le 9 janvier 1864. Elle crée une antenne délocalisée à Épinal en 1995. Elle propose une large gamme de formations ouvrant sur les carrières judiciaires, le droit des affaires, le droit du travail, le droit public, la finance ou l'économie.

<https://fac-droit.univ-lorraine.fr>

Le Centre Européen Universitaire (CEU)

15, Place Carnot

Yves Petit, directeur depuis 2016

Créé en 1950, le Centre Européen Universitaire de Nancy propose une approche originale et pluridisciplinaire de l'enseignement des questions européennes, bénéficiant notamment de l'expertise d'intervenants d'horizons et de spécialités différentes.

<https://ceu.univ-lorraine.fr>

L'Institut de Préparation à l'Administration Générale de Nancy (IPAG)

15, Place Carnot

Laetitia Fermaud - Plauche Gillon, directrice depuis 2015

Créé en 1965, l'IPAG prépare aux concours administratifs, ainsi que par les filières externes et internes non diplômantes aux concours de catégorie A et B de la fonction publique.

<https://www.ipag.univ-lorraine.fr>

L'Institut Régional du Travail (IRT)

15 Place Carnot

Patrice Adam, directeur depuis 2022

Fondé en 1965, l'IRT a pour mission la formation et la recherche en sciences sociales du travail. Composante de l'Université de Lorraine, son champ de compétences s'articule autour de 3 axes : la formation continue, syndicale et la recherche.

<https://irt.univ-lorraine.fr>



Façade et entrée de la bibliothèque Droit | Faculté de droit de Nancy

3

Sur ce campus historique, on retrouve également 3 laboratoires de recherches :

- L'Institut François Génys (IFG) - Julien Lapointe, directeur
- L'Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation Et de l'État (IRENEE) - Laurent Seurot, directeur
- Le Bureau d'Économie Théorique et Appliquée de Nancy (BETA) – Yamina Fourneyron, directrice de l'antenne de Nancy



Coupole dans la bibliothèque droit

Ainsi qu'une bibliothèque universitaire Droit et Sciences Économiques pouvant accueillir plus de 500 étudiants et étudiantes (ouverte également au grand public).

La BU se situe au 1er étage du bâtiment au 11, place Carnot | [Visite virtuelle](#)

Le projet de restructuration du campus Carnot

Le patrimoine de l'Université de Lorraine représente plus de 900 000 m² SHON, répartis en 53 sites et 270 bâtiments, sur les quatre départements lorrains. Depuis sa création en 2012, l'Université de Lorraine met en œuvre une politique de restructuration immobilière dans l'objectif de constituer des pôles forts, visibles et attractifs, d'offrir de bonnes conditions d'études et de travail et de réduire la charge financière de son patrimoine.

4

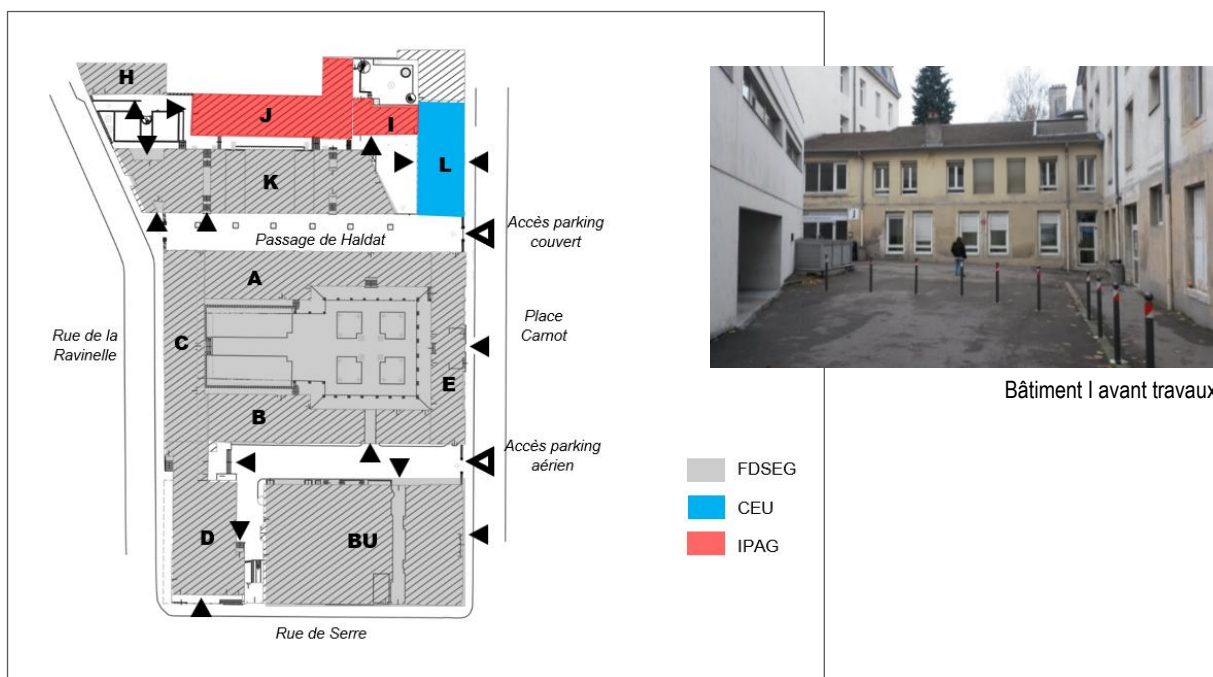
Contexte et nature de l'opération de réaménagement du campus

L'objectif de cette opération est de regrouper sur le campus Carnot, l'ensemble des composantes de formation relevant du collégium DEG et ainsi renforcer l'offre disciplinaire Droit, Economie et Gestion en un lieu unique et identifiable.

La mise en service du site Artem et du projet campus Lorrain - volet Gestion Management (rénovation du site Pôle Lorrain de Gestion à Nancy) a permis de libérer de la surface sur le campus Carnot avec notamment le départ sur Artem de l'IAE Nancy School of Management. L'Université de Lorraine souhaite mettre à profit cette surface pour accueillir l'IRT, qui était la seule composante excentrée du campus.

L'ensemble immobilier concerné par cette opération correspond aux bâtiments I, J et L et consiste à :

- la restructuration complète du bâtiment L
- la restructuration partielle du bâtiment J
- la démolition du bâtiment I
- la construction en lieu et place du bâtiment I, d'un noyau de circulations verticales et horizontales communes aux bâtiments J et L, adossé à un espace extérieur paysager.



Plan de masse du campus

Contextes et dysfonctionnements avant travaux

Les bâtiments I, J et L étaient occupés par l'IPAG et le CEU avec la répartition suivante : l'IPAG déployait ses activités sur les bâtiments I et J et le CEU occupait l'intégralité du bâtiment L où une fonction est attribuée à chaque étage. Les 3 personnels du collégium DEG étaient dispersés sur le campus.

IPAG : la dispersion des surfaces dédiées à l'enseignement et à l'administration entre les bâtiments I et J nuisait à la lisibilité de la structure. La trame des bâtiments n'était pas adaptée aux usages, et renforçait l'inconfort des utilisateurs, notamment pour ce qui concerne les locaux tertiaires. Les bureaux du bâtiment J offraient un volume trop important alors que ceux du bâtiment I étaient caractérisés par une exigüité des accès et des surfaces.

CEU : les locaux étaient vieillissants et n'étaient plus adaptés aux activités : la bibliothèque et la cafétéria offraient une ambiance et un confort spartiates, les surfaces administratives et pédagogiques étaient excédentaires, et les salles d'enseignements n'étaient plus en adéquation avec les besoins en termes de capacité.

Collégium DEG : il ne disposait pas d'un espace dédié et visible.

5

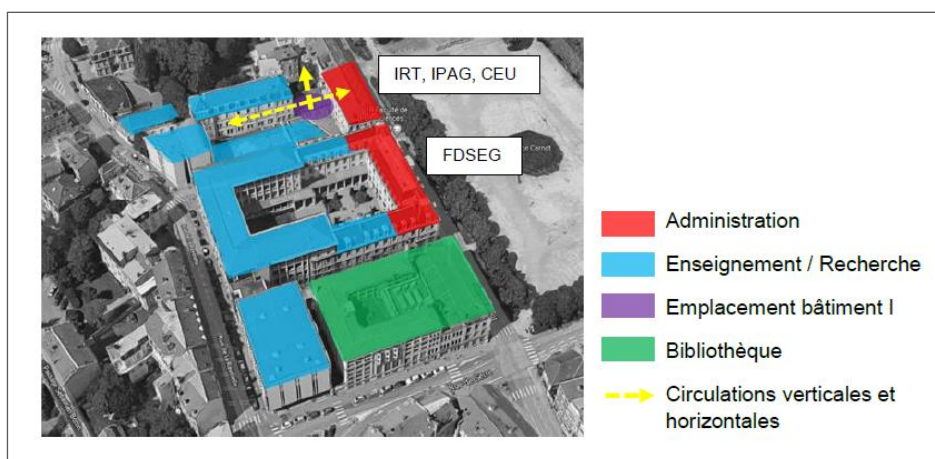
Enjeux après travaux

Cette opération de restructuration a été envisagée pour permettre :

- le regroupement des activités de l'IPAG par pôle fonctionnel afin de faciliter l'accès à l'ensemble des locaux, que ce soit pour la communauté étudiante et les personnels, comme pour les intervenant-es extérieur-es et les invité-es institutionnel-les.
- d'offrir aux utilisateurs et utilisatrices du CEU une nouvelle répartition fonctionnelle qui soit en meilleure adéquation avec les activités hébergées. L'enjeu consiste à maintenir une visibilité du CEU dans ce contexte de réorganisation qui met l'accent sur l'optimisation de l'utilisation des locaux par le biais de la mutualisation.
- aux personnels du collégium DEG d'occuper un espace qui leur est propre au sein d'un pôle fonctionnel administratif.

À terme, le projet envisage que ces bâtiments soient utilisés par l'ensemble des composantes du collégium DEG, selon une répartition fonctionnelle lisible par nature d'activités :

- le bâtiment J sera entièrement dédié à des locaux d'enseignement mutualisés destinés à plus de 350 étudiant-es.
- le bâtiment L accueillera 3 pôles fonctionnels dédiés à l'IPAG, l'IRT, le CEU et le collégium DEG. Le pôle Administration, le pôle Documentation au 3^{ème} étage avec une bibliothèque accessible par la création d'un ascenseur et le pôle Vie étudiante avec un espace de vie étudiante convivial à forte visibilité, adossé à une cafétéria gérée par le CROUS et des bureaux associatifs étudiants.



Ce projet constitue une opportunité pour mettre en valeur ce patrimoine qui a fait l'objet de diverses opérations de rénovation, sans cohérence d'ensemble.

Nouvelle organisation du campus par pôles fonctionnels

Les grands objectifs de l'opération

Cette opération consiste à améliorer la fonctionnalité des bâtiments pour permettre un accueil optimal des étudiant-es, des enseignant-es et des personnels, tout en favorisant les mutualisations et les collaborations entre les composantes qui structurent le pôle Droit, Economie et Gestion. Ainsi, ce projet vise les objectifs fonctionnels, techniques et réglementaires suivants :

- Améliorer la visibilité du campus grâce à une mise en valeur du patrimoine restructuré qui participe à l'identité institutionnelle de ce campus.

- Améliorer la qualité d'usage des locaux pour augmenter le confort de travail et le taux de satisfaction des occupants, ainsi que pour impulser une dynamique de site, impactant directement l'attractivité du campus.

- L'amélioration du cadre de vie sur le campus avec un projet qui structure la répartition fonctionnelle des activités pour accroître leur lisibilité, et pour faciliter la gestion différenciée des flux, des accès, des liaisons, et de l'évacuation du public.

- L'optimisation des surfaces par une mise en adéquation de celles-ci avec les activités et les usages actuels, ainsi que par une mise en commun des espaces supports.

- L'optimisation de l'utilisation des espaces grâce à un positionnement qui favorise leur mutualisation, leur flexibilité, et leur polyvalence dans un contexte universitaire qui est évolutif et mouvant en termes de fluctuation d'effectifs étudiants et de personnels.

- Favoriser les échanges internes et inter-composantes pour encourager l'émergence d'une synergie grâce à des aménagements qui permettent aux différents publics de se rencontrer.

- L'optimisation de la gestion de l'exploitation et de la maintenance des bâtiments, qui est une source d'économie à plusieurs échelles, grâce au regroupement fonctionnel homogène par activités.

- Le respect de l'environnement qui s'étudiera sous l'angle de la gestion raisonnée des consommations et de la responsabilisation des usagers. L'environnement doit être traité de manière pragmatique, comme sujet transversal sous-tendant le projet et non pas comme un nouvel axe d'étude.

La réalisation des travaux : ce qu'il faut retenir

Le calendrier des opérations

Mai 2020	Lancement du concours de Maîtrise d'œuvre
Octobre 2020	1 ^{er} jury, sélection de 3 équipes de maîtrise d'œuvre admises à concourir
Février 2021	2 ^{ème} jury, sélection du lauréat : équipe Vulcano Gibello (architectes mandataires), Artélia (bureau d'études techniques), Euro Sound Project (Acousticien) et Eliane Houillon (Atelier d'Etudes et de Conception Paysagères)
Avril 2021	Dépôt du permis de démolir du bâtiment I
Juillet/sept. 2021	Travaux de désamiantage et démolition du bâtiment I
Novembre 2021	Dépôt du permis de construire des bâtiments J, L et bâtiment de liaison
Février 2022	Consultation des entreprises
Juin 2022	Notification des marchés de travaux
Juillet 2022	Démarrage des travaux (les travaux se sont déroulés en site occupé)
Août 2024	Réception des bâtiments J, L et bâtiment de liaison
Rentrée 2024	Déménagement de l'IRT sur le campus Carnot
Décembre 2024	Réception de la cafétéria du CROUS
22 avril 2025	Inauguration officielle

L'affiche d'inauguration du réaménagement du campus Carnot est présentée sur un fond blanc. Elle comporte en haut les logos de l'Université de Lorraine, de la République Française et de la Région Grand Est. Le titre principal est 'RÉAMÉNAGEMENT CAMPUS CARNOT' en lettres capitales. En dessous, il est indiqué que l'inauguration a lieu le mardi 22 avril 2025, par Héléne Boulanger (Présidente de l'Université de Lorraine), Jacques Witkowski (Préfet de la Région Grand Est) et Franck Leroy (Président de la Région Grand Est). Une note en bas mentionne que le projet de réaménagement du campus, engagé en mai 2020 et achevé fin 2024, a permis la réhabilitation de près de 2 800 m² ainsi que la construction de 300 m² supplémentaires de bâtiment.



Démolition et reconstruction du bâtiment I donnant sur un patio végétalisé (crédit : Vulcano + Gibello Architectes)

Les chiffres-clés de l'opération

Surfaces :

- Surfaces réhabilitées (bâtiments J et L) : 2 770,00 m² SU
- Surfaces construites (bâtiment de liaison) : 300,00 m² SU

Financeurs :

- CPER 2015/2020 : 5 M€
- Co-financement UL : 2,5 M€
(dont participation du CROUS : 0,186 M€)

Coût total de l'opération :
7,5 M€

8

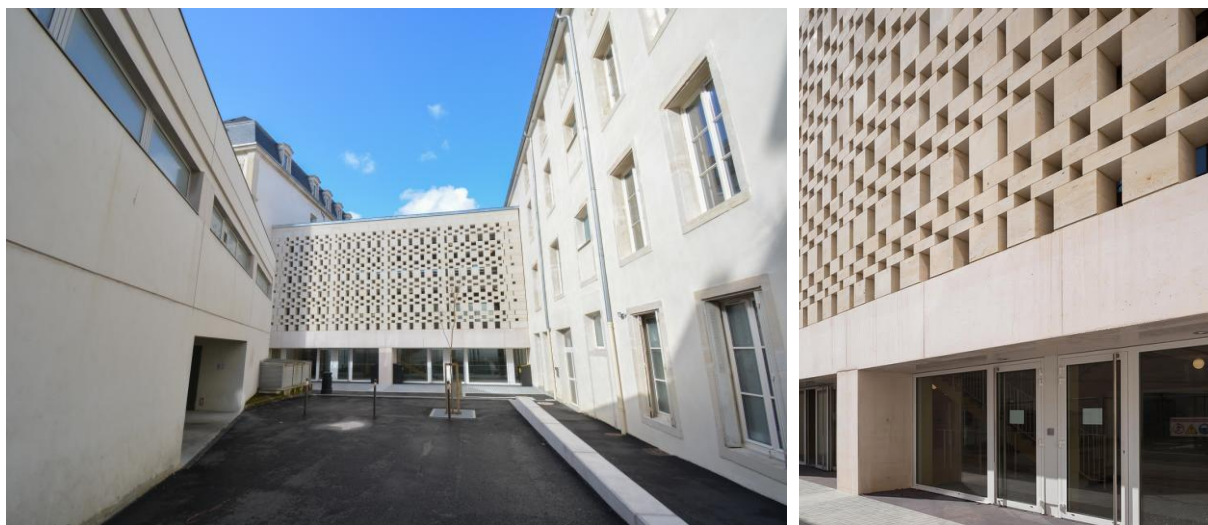
Les choix architecturaux

L'agence *Vulcano + Gibello Architectes* a été retenue par l'Université de Lorraine pour mener à bien ce projet de restructuration du campus Carnot. Présentation des points clés du parti architectural retenu pour ce projet.

Un nouveau noyau de circulation. Le bâtiment J accueille les salles d'enseignement, tandis que le bâtiment L héberge les locaux dédiés à l'administration. Chacun d'entre eux dispose de sanitaires, locaux ménage et locaux techniques nécessaires à leur bon fonctionnement. C'est entre ces deux édifices - à l'emplacement du bâtiment I démolí - que le nouveau noyau de circulation liant l'ensemble a pris place.

La démolition du bâtiment I permet d'aérer ce secteur tout en mettant en liaison les différentes fonctions implantées dans les deux bâtiments conservés grâce à la construction de passerelles liées à des circulations verticales communes. Cet accès lisible invite les usagers à s'y rendre.

La construction de ce noyau s'accompagne d'abord d'une requalification fine des accès depuis le passage de Haldat. Si le cheminement « véhicules » existant est conservé, il est dorénavant délimité par deux bancs en béton soulignant la topographie du site en légère pente vers l'entrée. Installé dans le prolongement du parvis, le noyau prend la forme d'une galerie implantée en léger recul par rapport au bâtiment J. Au sud, la façade assurant le clos-couvert de la galerie est ainsi largement percée et se double d'un claustra en pierres d'Euville protégeant la galerie des fortes chaleurs (figure réinterprétée du moucharabieh). Associée à une enveloppe performante, elle offre un confort hygrothermique idéal en toutes saisons.



Crédits photos : Université de Lorraine | Vulcano + Gibello Architectes - Olivier Mathiotte

Deux escaliers antagonistes. Soulevé du sol pour donner à voir la cour-jardin à l'arrière depuis le parvis d'entrée, le volume héberge un escalier double distribuant les niveaux rez-de-chaussée haut et R+1. Positionnés au centre de la galerie, ces escaliers ménagent de grands paliers – naturellement calés sur les niveaux des bâtiments J et L, assurant des espaces de circulation confortables, et permettant une déambulation fluide des personnes au sein de la galerie et d'un bâtiment à un autre.



Crédits photos : Vulcano + Gibello architectes | Université de Lorraine

Le patio paysager : un élément fort du projet architectural. Au nord, la façade propose la même générosité dans ses ouvertures et offre des vues directes sur la cour-jardin depuis tous les niveaux de la galerie. Véritable pièce à ciel ouvert, cette cour se pare d'un épais tapis de fougères ponctué de plantations de bouleaux dont la verticalité rapproche le jardin des étages. Cette composition simple – demandant peu d'entretien – assure à la cour-jardin une absorption efficace des eaux de pluie tout en jouant le rôle d'îlot de fraîcheur en été au sein d'un ensemble immobilier très minéral. Visible par transparence dès l'entrée du site, le jardin participe au même titre que la galerie à la requalification de l'accès du passage de Haldat.



Crédits photos : Vulcano + Gibello architectes | Université de Lorraine

Aménagement des espaces. Les pôles fonctionnels se répartissent à chacun des niveaux selon une organisation semblable : le bâtiment J accueille les locaux d'enseignement, le bâtiment L héberge les locaux administratifs, et l'ensemble est lié par la galerie créée. Si chacun des bâtiments dispose d'une entrée spécifique – rue de la Ravinelle pour le bâtiment J et place Carnot pour le bâtiment L – la galerie de liaison crée un hall commun traversant disposant des aménagements nécessaires à l'affichage ou la mise en place de distributeurs de boissons. Cette distribution spatiale est cohérente avec l'organisation existante du campus où les surfaces tertiaires sont adossées à la place Carnot tandis que les surfaces dédiées à l'enseignement sont concentrées en cœur d'îlot et en façade de la rue de la Ravinelle.



Crédits photos : Université de Lorraine

Une attention particulière a évidemment été apportée au bien-être des usagers, et ce à toutes les échelles : de la lumière naturelle omniprésente, au dessin soigné des meubles en bois massif, le projet multiplie les occasions de s’asseoir, de déambuler, d’échanger.

10

Une démarche vertueuse. Le projet fait preuve de sobriété constructive et énergétique pour éviter le gaspillage des ressources. Les matériaux ont ainsi été choisis suivant leur lieu de production, leur durabilité et l'écoresponsabilité de leur filière. Si la majorité des matériaux composant le projet est disponible dans un rayon de 50 km du site, d'autres sont directement issus du bâtiment I démolit. Dans le cadre de cette opération, la réhabilitation et la démolition deviennent une source d'approvisionnement et de valorisation des déchets. Les matériaux issus du gros-œuvre ont servi à la construction de la galerie, tandis que ceux issus du second œuvre ont été recyclés. Il s'agit principalement de matériaux minéraux (pierre, enduit à la chaux, béton calcaire, terrazzo...) ou issus de fibres végétales (faux-plafonds fibre de bois, mobilier en frêne...).

Confort visuel. Au sud, un claustra de pierres calcaires - provenant des carrières d'Euville à 50 kilomètres de Nancy – sous la forme d'un moucharabieh, filtre les rayons du soleil projetant ainsi un jeu d'ombres et de lumières tout en assurant le confort thermique de la galerie en été. Au nord, une façade largement ouverte sur le jardin conçue pour accompagner la promenade des usagers, confère à l'édifice une relation privilégiée avec le jardin. Les locaux d'enseignement du bâtiment J sont dotés de stores intérieurs occultants, permettant de réguler l'apport de lumière. Les bâtiments existants réhabilités disposent de points de vue remarquables sur les édifices du campus et sur la place Carnot. Cette situation privilégiée a été conservée et valorisée.

Confort acoustique. Une attention particulière a été portée à la diminution des niveaux de bruit générés par les équipements techniques (chauffage, ventilation...). Les transmissions sonores vers l'extérieur du bâtiment ont également été étudiées en fonction du niveau de bruit résiduel souhaité.

Accessibilité. Positionnée dans le prolongement des deux escaliers, la cage d'ascenseur implantée au sein du bâtiment J permet à la fois de préserver la pureté du volume de la galerie et d'assurer l'accessibilité à l'ensemble de l'établissement. La cage d'ascenseur est construite à l'intérieur du bâtiment J – édifice comportant le plus grand nombre de niveaux à distribuer – mais reste exclusivement accessible depuis la galerie aux deux premiers niveaux, permettant d'assurer l'accessibilité à l'ensemble des étages des deux bâtiments. D'une capacité de 630 kg, l'ascenseur dispose d'un affichage du niveau, de messages sonores et de larges portes pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

Les matériaux employés, à l'intérieur comme à l'extérieur, ont été retenus pour leur aspect brut au plus proche de leur état naturel leur assurant un beau vieillissement.
